



Comité | RICHELIEU
Association Française des PME de Haute Technologie

Communiqué de presse, Paris, 7 octobre 2008

Rencontre avec François Fillon **Pour que les 22 milliards d'euros du plan PME** **aient un impact réel sur l'économie et sur l'emploi**

Le gouvernement a annoncé un plan visant à mettre 22 milliards d'euros à disposition des banques afin qu'elles renforcent leurs crédits aux PME. Le Comité Richelieu se félicite de cet engagement historique et présente au Premier ministre plusieurs propositions pour que cet effort exceptionnel atteigne son objectif. Elles sont étayées par les résultats d'un sondage auquel 393 PME de croissance ont répondu.

Volet 1 : faire du plan annoncé la semaine dernière en faveur du crédit bancaire aux PME un succès

Demander aux banques de signer un Pacte PME pour s'assurer que les 22 milliards apportés par les pouvoirs publics bénéficieront bien aux PME

Le Comité Richelieu propose de mettre en place des mécanismes de transparence et d'y associer les PME, sur un principe analogue à celui par lequel 50 grands comptes se sont engagés à la transparence sur leurs relations avec les PME en signant un Pacte PME avec le Comité Richelieu et OSEO. Le Comité Richelieu propose donc que les banques bénéficiaires de ces 22 milliards d'euros soient tenues de signer un « Pacte PME Banques » (mesure demandée par 93% des PME) composé de 4 dimensions :

1. Les banques s'engageraient à publier des indicateurs (avec notamment la part des PME dans leurs crédits aux entreprises). Les banques identifieraient parmi leur offre les prêts qui seront effectués avec le soutien apporté par les pouvoirs publics. Elles s'engageraient à un délai de réponse de moins de 15 jours et orienteraient globalement 3 milliards d'euros vers les PME innovantes.
2. L'Etat accorderait aux banques signataires un super privilège en cas de défaillance des PME auprès desquelles elles s'engageraient.
3. Les PME s'engageraient à donner accès aux avis de leurs clients actuels et à respecter des principes éthiques et citoyens (seuls 4% des PME le refuseraient).
4. Un rapport trimestriel serait publié sur les actions menées dans le cadre du Pacte PME Banques. Des représentants des PME siègeraient dans les comités de crédit des banques signataires.

Autoriser OSEO à prêter en direct aux PME innovantes

Afin de donner à OSEO un véritable statut de banque des PME, le Comité Richelieu suggère que cet organisme soit autorisé à effectuer des prêts directs aux PME innovantes dans le cas où celles-ci auraient essuyé au moins deux refus de la part d'établissements bancaires. OSEO serait alors tenu de signer le Pacte PME Banques. Cette mesure est demandée par 92 % des PME.



Comité | RICHELIEU
Association Française des PME de Haute Technologie

Volet 2 : renforcer le chiffre d'affaires des PME

Augmenter l'ouverture des marchés publics de l'Etat aux PME

L'article 26 de la Loi de Modernisation de l'Economie prévoit d'autoriser les acheteurs publics à réserver jusqu'à 15 % de leurs petits marchés aux PME. Le Comité Richelieu suggère d'appliquer cette mesure à tous les marchés publics de l'Etat afin qu'elle ait un véritable impact sur le carnet de commandes des PME. La part actuelle des PME dans les marchés de l'Etat est de 12 %. La porter à 15 % représenterait une augmentation du chiffre d'affaires des PME de plus d'un milliard d'euros. Mesure demandée par 89 % des PME.

Renforcer le programme Passerelle

Ce nouveau programme permet aux grandes entreprises de tester les nouveaux produits et services des PME innovantes à un coût réduit grâce à un soutien financier d'OSEO. Afin de renforcer l'accès des PME innovantes aux achats des grandes entreprises, le Comité Richelieu propose qu'il soit immédiatement décidé que 150 nouveaux projets Passerelle seront lancés dans les 6 mois qui viennent. Mesure demandée par 72 % des PME.

Volet 3 : s'assurer que les PME n'aient pas à supporter la trésorerie des autres

Appliquer les réductions des délais de paiement

Le Comité Richelieu propose tout d'abord que la LME soit bien appliquée en matière de délais de paiement. La loi ne pouvant suffire, le Comité Richelieu propose également de faire figurer les délais de paiement moyens des grands comptes signataires du Pacte PME dans son rapport d'activité annuel. 90 % des PME soutiennent cette mesure.

Réduire les délais de versement des aides publiques

Le Comité Richelieu demande la mobilisation immédiate des aides publiques accordées aux PME, plébiscitée par 94 % des PME.

Volet 4 : enlever le J de JEI

Rembourser immédiatement les créances du crédit d'impôt recherche

Renforcé en 2008, le crédit d'impôt recherche est devenu un dispositif structurant pour les PME innovantes. Le Comité Richelieu propose d'étendre à l'ensemble des PME la possibilité réservée aujourd'hui aux seules JEI de bénéficier d'un remboursement immédiat des créances du crédit d'impôt recherche. Cette mesure est demandée par 87 % des PME.

Elargir à toutes les PME innovantes les allègements de charges sociales dont bénéficient les JEI

Mesure demandée par 90 % des PME.

Volet 5 : alléger les contraintes d'utilisation des 600 M€ des FCPI

Les nouveaux dispositifs fiscaux ont permis de collecter 600 M€ à destination de l'investissement dans des PME. Le Comité Richelieu propose d'imposer aux FCPI qui ont collecté cet argent de l'investir intégralement afin la fin 2009. En contrepartie, il faudrait alléger certaines des contraintes qui pèsent sur eux, en particulier le fait qu'ils doivent investir 40 % de leurs fonds dans des entreprises de moins de 5 ans.